



RAFTO

## **DISCOURS DE REMISE DU PRIX RAFTO LE 22/09/2022**

# **M. Nodjigoto Charbonnel: Combattre la torture et défendre les droits humains des survivants**

Le Prix Rafto Prize 2022 est décerné à M. Nodjigoto Charbonnel et son Association Jeunesse pour la Paix et la Non-Violence (AJPNV), pour leur lutte courageuse pour l'abolition de la torture au Tchad ainsi qu'à l'international. Dans le contexte de l'autoritarisme, du terrorisme, de la guerre contre le terrorisme et de la violence institutionnalisée, et au péril de leur vie, M. Charbonnel et son équipe aident les survivants à reconstruire une vie après la torture en leur fournissant un abri, un soutien juridique et une réadaptation psychosociale. L'AJPNV plaide en faveur de la protection des droits de l'homme et de la prévention contre la torture et les violences sexuelles par l'éducation des jeunes et de la société civile en matière de droits de l'homme.

### **Une voix pour les victimes de la torture**

Depuis l'an 2000, « Jeunesse pour la paix » mène des programmes de réhabilitation pour les victimes de la torture, des campagnes pour promouvoir la paix et de la non-violence, et aussi de prévention contre la torture au Tchad. L'AJPNV apporte gratuitement un soutien médical, psychologique et juridique aux victimes de tortures et de violences sexuelles afin de réduire les blessures somatiques, les préjudices psychologiques et sociaux. Ils aident à la réinsertion des victimes de violences sexuelles par la formation professionnelle et préviennent la torture par l'éducation des travailleurs sociaux, des avocats, des enseignants et des étudiants au sujet des effets de la torture sur l'être humain et la communauté. Le besoin est écrasant : en 2021, le centre a traité 575 survivants de la torture. L'AJPNV forme également des étudiants en médecine, en soins infirmiers, en travail social et en psychologie qui viennent ensuite, en tant que bénévoles, apporter leur aide aux survivants de la torture.

Critiquant la torture et autres abus de pouvoir, l'AJPNV promeut la paix, les droits de l'homme, la démocratie et la bonne gouvernance, en ciblant les membres du parlement et du gouvernement, et éduque les jeunes à participer à la politique, aux droits des femmes et à la promotion non violente de l'état de droit.

### **M. Nodjigoto Charbonnel**

M. Nodjigoto Charbonnel (49 ans) s'est familiarisé avec les blessures et les souffrances à long terme causées par la torture après que son père a survécu aux mauvais traitements infligés par les autorités de l'État. C'est sur la base de cette expérience que M. Charbonnel a fondé l'AJPNV. Pendant 8 ans, il a travaillé comme ingénieur dans une société internationale pétrolière et gazière mais en 2012, ils ont résilié son contrat en raison de son travail en faveur des droits de l'homme.

M. Charbonnel est membre du Conseil de l'Afrique subsaharienne du Conseil international de réhabilitation des victimes de la torture et dirigeant régional du Global Human Rights Project. En raison de son travail, M. Charbonnel a été détenu et emprisonné trois fois. Lui et sa famille ont également été harcelés par des agents de l'État. Malgré la répression politique, M. Charbonnel et son équipe de l'AJPNV restent un porte-parole manifeste pour les victimes de torture et de violences sexuelles :

*« Nous réaffirmons notre engagement à faire la lumière sur ceux qui commettent des actes de torture, à dénoncer leurs violations, à prévenir de futurs actes de torture, à garantir la justice pour les survivants et à les aider à reconstruire une vie après la torture ».*

### **Le Tchad : un état de violence**

Au Tchad, la torture est institutionnalisée et utilisée comme moyen politique normalisé, et la rébellion est l'une des rares voies de mobilité sociale. La violence institutionnalisée remonte à l'économie esclavagiste, à la domination coloniale ainsi qu'à la guerre civile post-indépendance et aux luttes pour le pouvoir politique. Une étape importante pour la justice a été atteinte lorsque l'ex-dictateur tchadien Hissène Habré (1982-1990) a été reconnu coupable et condamné à perpétuité en 2016 par un tribunal soutenu par l'Union africaine. Sa condamnation a été prononcée à l'issue du premier procès à mettre un ancien chef d'État africain en prison pour violation des droits de l'homme. Cependant, les victimes n'ont pas encore été indemnisées et la violence politique et la torture restent une caractéristique de la vie politique au Tchad.

En avril 2021, le président Idriss Déby a été tué dans une bataille militaire. Il était alors le chef politique et militaire du pays depuis qu'il avait renversé le dictateur Hissène Habré lors d'un coup d'État militaire 30 ans auparavant. Par des mesures inconstitutionnelles, son fils Mahamat Déby a pris la relève. Depuis, un conseil militaire de transition règne en état d'urgence. Les forces de sécurité ont fait un usage excessif de la force contre les manifestants et des centaines de personnes ont été arrêtées. M. Charbonnel a été contraint à l'exil et les bureaux de l'AJPNV ont été fermés. Il est néanmoins retourné au pays et a courageusement continué le travail.

Le coup d'État militaire de 2021 a rendu le travail des associations pour la défense des droits de l'homme, comme l'AJPNV, encore plus risqué. En matière de droits de l'homme, la situation s'est détériorée. Les violations (y compris les homicides illégaux, les arrestations et détentions arbitraires, la torture et l'extorsion) se sont multipliées en toute impunité en règle générale. Malgré le rôle déterminant de Déby dans la poursuite de Habré et de ses agents de sécurité, il n'a pas soutenu l'état de droit, ni assuré la protection fondamentale des droits de l'homme.

Malgré ces circonstances difficiles et risquées, l'AJPNV, par son travail holistique de lutte contre la torture, démontre que la restauration de la dignité et de l'espoir des survivants de la torture, la culture de la paix et la promotion d'un état de droit véritablement démocratique sont des éléments essentiels des droits humains fondamentaux. La lutte contre l'impunité des auteurs d'actes de torture, l'établissement de réparations pour les victimes et leurs familles et la réhabilitation des survivants sont des mesures vitales pour lutter contre la torture.

### **Remplacer l'état de droit par la torture, la terreur et la peur**

L'article 5 de la Déclaration universelle des droits de l'homme stipule que « *Nul ne peut être soumis à la torture ou à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.* » Même si les États sont tenus de protéger les droits de l'homme de tous leurs habitants, les autorités de l'État infligent régulièrement et intentionnellement des douleurs cruelles à des personnes pour les punir, les intimider et les contraindre ou contraindre une tierce personne à avouer, ou à les réduire au silence et à les réprimer.

La torture remplace l'état de droit par la terreur et la peur et a un effet dévastateur sur l'intégrité humaine et la société civile. La torture est toujours illégale, mais des millions de personnes sont torturées dans le monde par des agents de la sécurité de l'État ou des acteurs non-étatiques armés.

Au Tchad, la violence contre le peuple est commise par l'État militarisé et autocratique et ses acteurs tels que l'armée et la gendarmerie, ainsi que par des acteurs non étatiques. Plusieurs groupes armés cherchent le pouvoir, et le pays est entouré de pays en conflit et de groupes djihadistes régionaux qui opèrent au-delà des frontières. La position du Tchad en tant qu'îlot de stabilité relative dans une région turbulente et allié stratégique clé dans la « guerre mondiale contre le terrorisme » a limité la critique de la communauté internationale sur les violations brutales des droits de l'homme du régime qui réprime la dissidence et maintient une emprise ferme sur le pouvoir.

### **Un appel à la lutte contre la torture**

Le Prix Rafto 2022 est décerné à Nodjigoto Charbonnel et à l'AJPNV en reconnaissance de leur travail courageux dans la lutte contre la torture et la reconstruction de la vie des survivants au Tchad. En décernant le prix à M. Charbonnel et à l'AJPNV, la Fondation Rafto souligne le rôle crucial de la société

civile dans la lutte contre la torture et la promotion des droits de l'homme et de l'état de droit en tant que prémisses de la construction d'un avenir pacifique, prospère et démocratique. Le prix est également un appel à l'attention internationale sur la situation des droits de l'homme au Tchad. Ce pays, dans l'ombre de la guerre contre le terrorisme, est négligé à la fois par les médias internationaux et par l'aide internationale.

La Fondation Rafto appelle l'État tchadien à respecter l'état constitutionnel, à ratifier le protocole contre la torture, à traduire en justice les responsables d'actes de torture, de traitements humains dégradants et d'autres violations cruelles des droits de l'homme, et également à assumer la responsabilité de soutenir les survivants de la torture tout au long du processus de réhabilitation.

Nous appelons la Norvège à redoubler d'efforts à l'échelle mondiale en faveur de l'abolition de la torture et à améliorer les droits d'asile et les services de réadaptation pour les survivants de la torture en Norvège et dans le monde.

Enfin, la Fondation Rafto exhorte la communauté internationale à mettre fin à l'impunité pour les actes de torture et à inscrire ceux perpétrés par des acteurs non étatiques dans le droit international relatif aux droits de l'homme.

La Fondation Rafto, à Bergen, le mercredi 17 août 2022.

Le Prix Rafto sera remis à 18h00 le dimanche 13 novembre 2022 au théâtre national de Bergen.

#### **À propos de la Fondation Rafto**

*La Fondation Rafto pour les droits de l'homme est une organisation à but non lucratif et non partisane qui travaille à la promotion des droits de l'homme en décernant le prix Rafto, en responsabilisant les défenseurs des droits de l'homme, en défiant les autorités et le monde des affaires et en fournissant une éducation en matière de démocratie et de droits de l'homme. La fondation a été créée en 1987 à la mémoire du professeur Thorolf Rafto (1922-1986) et a depuis lors décerné 36 prix à des défenseurs des droits de l'homme dans le monde entier.*

Site Web : [www.rafto.org](http://www.rafto.org)

Réseaux sociaux : @raftofoundation

## Sources

### Contexte / rapports concernant le Tchad

Amnesty International :

<https://www.amnestyusa.org/countries/chad/>

<https://www.amnesty.org/en/location/africa/west-and-central-africa/chad/report-chad/>

Human Rights Watch

<https://www.hrw.org/news/2021/06/24/chad-post-deby-crackdown-abuses>

World Population Review

<https://worldpopulationreview.com/countries/chad-population>

World Watch Monitor

<https://www.worldwatchmonitor.org/countries/chad/>

Le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme

<https://www.ohchr.org/en/2021/04/press-briefing-notes-chad>

[Journal of International Criminal Justice \(Oxford Academic Press\)](#)

<https://academic.oup.com/jicj/article/19/2/363/6357821?login=false>

International Crisis Group

<https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/chad/backing-chad-west-faces-moral-hazards>

Just Security

<https://www.justsecurity.org/72318/chads-counterterrorism-support-abroad-drives-repression-and-discontent-at-home/>

La Croix Rouge (Norvège)

[https://www.rodekors.no/globalassets/\\_rapporter/humanitar-analyse-rapporter/rk\\_torturrapport\\_digital-5.pdf](https://www.rodekors.no/globalassets/_rapporter/humanitar-analyse-rapporter/rk_torturrapport_digital-5.pdf)

Département d'État des États-Unis : Rapports 2021 du Tchad sur les pratiques en matière de droits de l'homme pour 2021

[https://www.state.gov/wp-content/uploads/2022/03/313615\\_CHAD-2021-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf](https://www.state.gov/wp-content/uploads/2022/03/313615_CHAD-2021-HUMAN-RIGHTS-REPORT.pdf) ]

### Actualités et articles

Tacchad.com (Français)

<https://www.tacchad.com/societe-lajpvn-soutient-les-victimes-de-tortures>

Amnesty International

<https://www.amnesty.eu/news/amnesty-international-global-crisis-on-torture-exposed-by-new-worldwide-campaign-0744/>

CNN

<https://edition.cnn.com/2021/04/20/africa/president-deby-killed-frontline-intl/index.html>

[The World News \(Français\)](#)

<https://theworldnews.net/td-news/tchad-une-femme-affirme-avoir-ete-torturee-par-la-soeur-du-pcmt>